Quoi de Neuf ?

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE GENLIS

n° 10 - AOUT 2021

LES ACTUALITÉS DE LA MAIRIE

page 6

LES TRAVAUX RÉALISÉS CET ÉTÉ

page 8

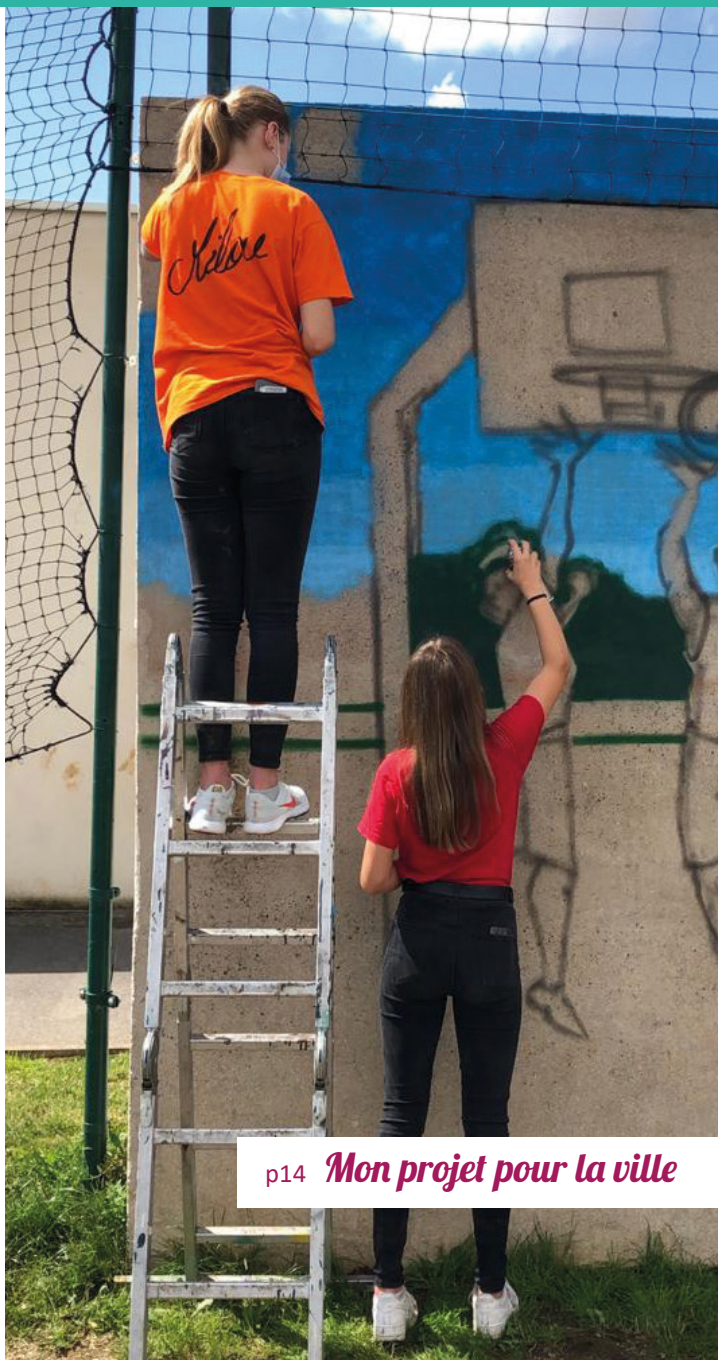
ÉVÉNEMENTS À VENIR

page 10

ACTUALITÉS ASSOCIATIVES

page 16

VILLE DE GENLIS



p14 Mon projet pour la ville

L'été en images **Page 4-5**
Actualités **Page 6-7**
Les travaux pendant l'été **Page 8-9**
Les événements à venir **Page 10-11**
Information pass sanitaire **Page 12**
Les concertations en cours **Page 13**
Mon projet pour la ville **Page 14-15**
Actualités associatives **Page 16-17**
Tribunes **Page 18**

Mairie de Genlis
18, avenue Général de Gaulle
Tél. : 03 80 47 98 98
Email : info@mairie-genlis.fr
www.mairie-genlis.fr
www.facebook.com/Villedegenlisofficiel

Horaires d'ouverture au public :
Lundi à jeudi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00
Samedi (permanence d'élus) : 9h00 - 12h00

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE
3 personnes maximum, dans l'espace accueil.

Directeur de la publication : Martial MATHIRON
Rédaction : Conseil Municipal / Service Communication
Crédits photos : Ville de Genlis
Conception Graphique : Service Communication
Impression : Mairie de Genlis

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



Une nouvelle rentrée va bientôt se dérouler.

Les services municipaux l'ont préparée cet été : certaines salles des écoles ont été repeintes, tous les bâtiments scolaires sont désormais connectés à Internet, les écoliers vont percevoir le nécessaire de rentrée qu'ils attendent.

Des travaux de plus grande ampleur sont aussi attendus dans les mois qui viennent. Les pieds d'immeuble de la rue de la Vanoise vont connaître leurs premiers coups de pelle pour une restructuration de grande ampleur.

Les habitants vont aussi pouvoir se prononcer sur la forme que pourra prendre la future aire de glisse : qui d'autres que les utilisateurs seraient mieux placés pour en décider ?

Les Genlissiens seront aussi consultés dans le cadre de l'opération de redynamisation du cœur de Genlis qu'est « Petite ville de demain ».

Le devenir de l'emprise de Colruyt sera sans doute au centre du projet. Il doit donc être maitrisé par la Ville, ce qui en implique la propriété foncière. La municipalité a déjà rencontré les différents intervenants et s'est positionnée ; l'avis des habitants et des commerçants sera centrale pour construire la suite. L'étude menée au début de l'été sur plus de 600 habitants a déjà fait ressortir plusieurs pistes à court et long terme.

Concertation et proximité doivent être les maîtres-mots des projets, pour les habitants et par les habitants.

Martial Mathiron
Maire de Genlis



Cérémonie du 14 juillet





Festival de rue



Concert de Luc Arbogast





Réalisation participative de la fresque plaine Patouillet avec l'artiste Snare One



Marché nocturne

ARRIVÉE D'UN NOUVEAU POLICIER MUNICIPAL

Arrivé au début de l'été, Frantz Millet est le 3ème membre de l'équipe de Police Municipale.

Sa prise de fonction est venue compléter les effectifs et a notamment permis un renfort bienvenu pendant la période estivale. A partir du lundi 30 août, le





service sera disponible de 8h à 19h en semaine et de 7h30 à 13h30 le samedi.

Spécialisé en prévention routière, M. Millet a fait une première intervention auprès des écoles avant les vacances et sera à nouveau mobilisé sur ce type de missions à partir de la rentrée.

CONSEIL MUNICIPAL SENIORS

le 8 septembre à 19h30
Salle du Conseil de la Mairie

Réunion de lancement :
pour y participer, présence à confirmer par email à info@mairie-genlis.fr



LE « VACCINOBUS » A GENLIS

> 1re ou 2e injection de vaccin Pfizer

MERCREDI 1 SEPTEMBRE - PARKING DU CHÂTEAU
DE 11H À 19H SANS RENDEZ-VOUS

Total de 150 doses de vaccin à disposition pour la journée
Dispositif mis en place par la Préfecture de Côte d'Or, en lien avec l'Association départementale de la protection civile

PISCINE OUVERTE JUSQU'AU 19 SEPTEMBRE

Afin d'accueillir les scolaires pour les premières semaines après la rentrée, la piscine municipale change ses horaires à compter du jeudi 2 septembre. Le public aura accès au bassin :

Lun, jeu, ven : 17h à 19h
Mer : 14h30 à 19h
Sam, dim : 10h à 12h et 14h30 à 19h
> Evacuation des bassins 15 mn avant la fermeture

Cours de natation et d'aquagym toujours ouverts à la réservation : 03 80 31 22 14



CONCERTATIONS : LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

voir p13 pour plus de détails

CRÉATION DE LA FUTURE AIRE DE GLISSE

Réunion publique :
jeudi 9 septembre à 18h30
Salle du Conseil de la mairie

RÉHABILITATION AVENUE DE SPRENDLINGEN

Premier atelier participatif :
jeudi 29 septembre à 18h30
Ecole Jules Ferry (hall)

NOUVEL AMÉNAGEMENT - CHEMIN GUYOT

Depuis la mi-août, les règles de circulation ont été modifiées au niveau du carrefour entre le chemin Guyot et l'avenue Général de Gaulle.

Comme l'indique la signalétique réglementaire en place, l'accès à l'avenue Général de Gaulle se fait à présent nécessairement par la voie de droite. La possibilité de tourner à gauche comme à droite reste inchangée.



La voie de gauche est ainsi réservée pour faciliter l'accès des pompiers au Centre d'Incendie et de Secours lors de leurs interventions de secours - un aménagement qui répond à une demande faite par le Chef de centre.

MISE EN PLACE DES MANIFESTATIONS



Au compteur de la saison estivale : 10 évènements municipaux grand public.

Pour les services techniques de la ville, cela signifie toujours une activité de montage/démontage incluant notamment podium, barrières de sécurité, branchements, etc. Les équipes mettent en place la logistique permettant la sécurité et le confort de tous.

Au moment de l'évènement, c'est le Pôle Culture qui prend le relais pour l'accueil des spectateurs, des artistes et de leurs techniciens.
Un véritable travail d'équipe !

ACCÈS AU NOUVEAU SUPERMARCHÉ COLRUYT

C'est courant juillet que les travaux ont demarré pour l'accès au futur magasin Colruyt sur la RD905.

L'entreprise Roger Martin, en charge de la maîtrise d'oeuvre et des travaux, a créé un tourne à gauche pour permettre l'entrée des véhicules en provenance d'Auxonne. Pour assurer la sécurité routière en sortie de la zone commerciale, il sera obligatoire de tourner à droite afin de rejoindre le rond-point pour tout changement de direction.

Jusqu'à présent installé place des Droits de l'Homme, l'installation du supermarché sur un nouveau site plus spacieux sera finalisée pour une ouverture prévue fin septembre.

UNE QUESTION, UNE REMARQUE?

Téléchargez l'application Illiwap pour faire facilement des signalements géolocalisés

PEINTURES ROUTIÈRES

Afin de finaliser les travaux effectués sur routes départementales, la Ville de Genlis a assuré le traçage de la signalétique routière.

Les services ont par ailleurs directement procédé à d'autres marquages dans le cadre de l'ajout de panneaux Stop à certains carrefours.



LIVE KARAOKÉ : 4 SEPTEMBRE 18H30 - CHAMP DE FOIRE



En famille ou entre amis, le « live karaoké » est un moment convivial et amusant !

L'occasion de donner de la voix sur ses titres préférés ou de chanter en coeur, le tout sur scène et accompagné de musiciens professionnels.

COUP DE CONTES : PROGRAMME 100% FAMILLE A L'ESPACE CULTUREL PAUL ORSSAUD

ATELIERS ET SPECTACLE



VENDREDI 17 SEPTEMBRE
18h à 19h : Atelier « Photos de famille »
organisée par le Centre social de la Plaine Dijonnaise

20h : Spectacle « La vieille qui tricotait des bulldozers », de Sylvie Vieville
à partir de 12 ans
Réservation obligatoire : 03 80 31 39 66

MERCREDI 22 SEPTEMBRE
16h à 18h : Atelier théâtre d'impro
organisé par le Centre social
Inscription obligatoire : 03 80 47 29 99

FILMS AU CINÉMA ODÉON

C'EST QUOI CE PAPY ? (Comédie, 1 h 43min)
Mercredi 15 septembre à 18h00 | samedi 18 septembre à 20h30

LOULOUTE (Comédie dramatique, 1 h 28min)
mercredi 15 septembre à 20h30 | dimanche 19 septembre à 11h

FORUM DES ASSOCIATIONS 11 SEPTEMBRE - 14H À 18H SALLE AGORA

Pour découvrir toutes les propositions d'activités et d'engagement local, échanger ou même faire des essais !

CONCERTS



NUITS CELTIQUES 13 NOVEMBRE 2021 - 19H30 SALLE AGORA

Avec les groupes :

CELKILT, largement reconnu comme l'un des meilleurs groupes live de la scène celtique mondiale

SOLDAT LOUIS, qui mélange la musique traditionnelle de Bretagne avec les instruments classiques du Rock

LES STENTORS 11 DÉCEMBRE 2021 - 20H30 ÉGLISE ST MARTIN



Les Stentors, ce sont des **voix d'opéra puissantes et chaleureuses** mais aussi de brillantes personnalités.

Venez apprécier cet hiver ce nouveau spectacle autour des chants de Noël dans un cadre magique et rempli d'histoire.

> BILLETTERIE DES CONCERTS : POINTS DE VENTE HABITUELS



Depuis le 9 août 2021, l'accès des plus de 18 ans aux évènements et lieux accueillants du public est soumis à la présentation d'un pass sanitaire.

Sont inclus :
– la piscine municipale
– le cinéma Odéon
– la médiathèque municipale Henri Vincenot
– les événements municipaux

Seuls les marchés et fêtes foraines de moins de 30 stands en sont exempts.

Dans tous les cas, le port du masque en intérieur reste obligatoire.

Comment récupérer un pass sanitaire valide ?

Télécharger les documents en ligne :

- une preuve de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet sur https://attestation-vaccin.ameli.fr/ ou à partir de votre compte Ameli
- une preuve de test sur https://sidep.gouv.fr/ ou en cliquant sur le lien sécurisé reçu par SMS ou email

Récupérer une version papier :
- auprès d'un professionnel de santé, une fois la vaccination complète : médecin traitant, pharmacien, infirmier...

Utiliser l'application TousAntiCovid

Cette rentrée, plusieurs grands projets atteignent leur phase de concertation. La participation citoyenne a donc une place centrale dans l'actualité de la ville.

Parce que cette étape est cruciale pour l'avancement des projets, c'est le moment de donner votre avis !



Sous la forme d'ateliers progressifs, trois rendez-vous sont fixés **les jeudis à 18h30, école J. Ferry** :

29/09 : ATELIER 1 - ETAT DES LIEUX
Echange interactif à partir de photographies et de recherches documentaires

20/10 : ATELIER 2 - TRAVAIL SUR LE PROGRAMME ET SCHEMA
Restitution du diagnostic pour établir collectivement des orientations

17/11 : ATELIER 3 - PRESENTATION DE L'ESQUISSE
Première version du plan d'aménagement

MAIS AUSSI

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plusieurs documents sont accessibles (diagnostic, PADD) sur www.genlis.fr dans « Ma ville > Documents téléchargeables > Urbanisme > PLU en projet »

Remarques à transmettre sur le registre disponible à l'accueil de la mairie ou par email à : concertation@mairie-genlis.fr

AIRE DE GLISSE
voir couverture au dos

LA VANOISE, le 22/09
avec les habitants des immeubles

MON PROJET POUR LA VILLE
voir p14-15

SONDAGE CINEMA
voir p19



« Mon projet pour la ville », c'est l'opportunité de faire vos propositions pour Genlis !

Pour faire voir le jour à vos idées, une part du budget d'investissement de la Ville est allouée au développement de ces projets.

L'an dernier, ce dispositif, alors appelé « budget participatif », avait donné lieu à la mise en route d'un projet de Skatepark, plébiscité par de nombreux Genlissiens, et dont la création démarre ce mois de septembre par une consultation des usagers.

A votre tour de faire une proposition !

Les dates clés

Jusqu'au 22 septembre :
réception des dossiers de projet

11 septembre :
retrouvez-nous au Forum des associations

Du 24/09 au 27/10 :
évaluation et préselection des projets réalisables

Du 30/10 au 12/11 :
vote parmi les projets sélectionnés

Comment procéder ?

Remplir le dossier en ligne : sur la page « Je donne mon avis » du site internet de la ville

OU

Remplir le dossier papier joint à ce « Quoi de neuf ? » et le renvoyer par courrier/le déposer en mairie

PUIS, à partir du 30 octobre 2021

Répondre au sondage en ligne

Les critères de recevabilité des projets

- Etre proposé par un habitant de Genlis
- Relever des compétences communales : culture, éducation, santé, sport, urbanisme, travaux....
- Être techniquement, juridiquement et financièrement réalisable
- Être localisé sur le territoire communal ou contribuer à son rayonnement
- Servir l'intérêt général et être à visée collective

VIDE-GRENIER DU CSIT
29 AOÛT - CHAMP DE FOIRE

de 5h à 18h
Exposants: 2€ /m (5m minimum)
Sans réservation
Buvette et restauration sur place
Infos : 06 79 03 84 40

FOIRE DE LA TILLE DE L'USG
5 SEPTEMBRE - AV SPRENDLINGEN/STADE RUGBY

de 9h à 19h
Fête foraine du 31/08 au 7/09
Buvette et restauration
Entrée libre

VIDE-GRENIER DE L'AGBB
17 SEPTEMBRE - CHAMP DE FOIRE

de 6h à 18h
Exposants: 2€ /m (5m minimum)
Sans réservation
Buffet et buvette sur place
Infos : 07 86 27 23 57

FORUM des associations



samedi 11 septembre
SALLE AGORA - 14h a 18h

VILLE DE GENLIS

LISTE « ENSEMBLE, GENLIS AUTREMENT »

Bientôt la rentrée... Le temps pour nous d'un bilan des manifestations estivales.

Depuis le mois de mai, nous avons retrouvé un peu de nos espaces de convivialité et de partage tout en respectant le protocole sanitaire. Nous avons souhaité vous offrir un programme d'animations varié s'adressant à toutes et tous.

Si vous avez été nombreux à participer aux événements traditionnels (Saint-Jean, feux d'artifice), vous avez aussi été au rendez-vous lors des concerts, spectacles et marchés nocturnes : un grand merci à vous, ainsi qu'aux associations, qui ont, comme à leur habitude, répondu présentes.

Mais le temps fort de cet été restera sans doute notre premier festival de rue « Des Etoiles dans Genlis ». Imaginé et conçu par le pôle Culture, appuyé par les services techniques : agents et élus ont travaillé ensemble à ce moment festif très apprécié.

Bien sûr, des améliorations peuvent encore être apportées, mais votre présence, preuve de votre soutien et de votre confiance, nous encourage à poursuivre dans cette voie.

Nous sommes et restons convaincus qu'animer notre ville et proposer des espaces de rencontre et d'échange participe à ce qui reste un de nos priorités : créer du lien.

LISTE « ALLIANCE POUR GENLIS »

Le conseil municipal, lors de la précédente mandature, avait décidé de réhabiliter les anciens logements de la gendarmerie afin de faire fructifier le patrimoine de la commune.

Alors qu'à l'époque aucune voix dissonante ne s'était élevée, une fois en place, la nouvelle équipe regrette subitement ce choix en trouvant le coût du désamiantage trop élevé.
Les nouveaux élus de la majorité semblent ignorer que même en cas de destruction du bâtiment, le retrait de l'amiante doit se faire, en respect avec la législation.

Certes, la présence d'amiante nécessite un délai allongé pour effectuer son retrait en toute sécurité, mais la présence d'amiante ne justifie pas que, plus d'un an après l'arrivée de cette nouvelle municipalité, les travaux prennent autant de retard.

Cette nonchalance prive la commune des recettes locatives qui feraient du bien au budget communal.

Ce retard prive également la commune de nouveaux habitants et, par conséquent, de dotations financières de l'État.

En bref, une fois de plus, les Genlisiens se sont fait duper par des discours de campagne en contradiction avec l'action effective de la municipalité.



Vous aimez le cinéma ?

Faites le évoluer

cinéma Odéon

en répondant au sondage en ligne

www.genlis.fr/je-donne-mon-avis



AMATEURS ET AMATRICES DE SPORTS DE GLISSE

Vous avez des idées pour la construction de la future aire de glisse de Genlis ?

rendez-vous

JEUDI 9 SEPTEMBRE à 18H30

Salle du Conseil de la Mairie de Genlis

Au programme : présentation du projet, étude des suggestions, échanges

Les suggestions peuvent être faites à l'aide de supports imprimés ou sur clé USB.

Informations : 03 80 47 98 98 / info@mairie-genlis.fr

VILLE DE GENLIS